



Projet de Procès-verbal de la réunion du Comité directeur fédéral
Jeudi 29 janvier 2025
Au Siège fédéral – 23, rue Raspail, 94 200 Ivry-sur-Seine, ainsi qu’en visioconférence

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction du président	3
2.	Gouvernance/Enjeux fédéraux	3
3.	Écoute et dialogue.....	7
4.	Partenariats, mécénat, développement des ressources.....	10
5.	Secrétariat général	14
a.	Validation de la composition de la commission de contrôle des opérations de vote.	14
b.	Point congrès Brest 2026	14
6.	Communication	15
a.	Création de la commission communication/composition	15
b.	Le plan de communication 2026 - suite	15
7.	Questions diverses	17
8.	Clôture.....	18



Le Comité directeur fédéral s'est réuni à Ivry-sur-Seine et en visioconférence.

Administrateurs fédéraux présents :

Patricia Alliot-Guichard, Claudine Allu, Josiane Barailler, Christophe Billard, Maryse Brauge, Frédéric Brouet, Franck Charbonnier, Marianne Clarté, Hervé David, Francine Dieval, Annette Gogneau, Évelyne Husson, Gilles Jacquet, Laure Koupaliantz, Gilbert La Porte, Christian Lesieur, Olivier Mangin, Chantal Michel, Frédéric Montoya, Brigitte Scotton, Michel Simon, Éric Tétu, Philippe Vallée, Gilles Vicrobeck, Florence Vougnon, Jacqueline Winnepenninckx-Kieser.

Étaient présents également :

- Katia Cizo, Responsable du secrétariat général et affaires juridiques
- Séverine Ikkawi, Directrice des Relations extérieures et affaires internationales
- Richard Carlon, Directeur technique national
- Alexandre Durand, Directeur général
- Jérémie Penninckx, Représentant des salariés

Participants invités :

- Thierry Lesselier, Directeur du département itinéraires et éditions
- Cécile Legrand, Directrice du département service aux membres
- Jean-Emmanuel Tessier, Responsable du service information et communication

Administrateurs excusés et représentés :

- Catherine Kabani (excusée, pouvoir à Francine Dieval)
- Annie Marimao (excusée, pouvoir à Claudine Allu)
- Michel Geiser (excusé, pouvoir à Philippe Vallée)



La séance est ouverte le 29 janvier 2026 à 9 heures 35 sous la présidence de Frédéric Montoya.

1. Introduction du président

Frédéric Montoya ouvre la séance du Conseil d'administration. La Fédération poursuit son action, notamment en préparant les 80 ans des GR avec les présidents des comités régionaux et les comités départementaux. Le travail sur les pratiques compétitives de cette année progresse (Championnat de France de longe-côte, deuxièmes rencontres nationales du Rando Challenge...). La Fédération tente en parallèle de convaincre les comités de la nécessité de repenser le modèle économique.

Frédéric Montoya estime que la méthode employée depuis fin 2024 afin de rétablir la confiance et de commencer à se positionner pour l'avenir est la bonne, bien que ce mouvement rapide ait pu parfois susciter quelques incompréhensions.

2. Gouvernance/Enjeux fédéraux

Alexandre Durand rappelle les actions menées depuis plus d'un an. Les quatre ambitions pour 2025 comprenaient notamment le retour à des résultats financiers plus équilibrés pour renouer avec la croissance en 2026. Le travail mené depuis l'été 2025 amène une perspective d'atterrissage favorable et proche du budget initial. Le budget 2026 est construit dans ce même objectif, et tient compte de la nécessité de travailler sur les modèles économiques fédéraux et les leviers de développement.

Pour soutenir ces ambitions, la Fédération a repensé son organisation pour l'efficacité des services et pour répondre aux enjeux du Siège et du réseau. Elle poursuivra également en 2026 la transformation digitale engagée depuis plusieurs années, notamment en faisant naître de nouveaux outils pour les randonneurs du réseau et grand public, ainsi que pour les services dans l'optique de fonctionner avec davantage de prestations de service.

Alexandre Durand passe en revue les travaux menés depuis plus d'un an, et qui se poursuivent en 2026 sur les enjeux suivants : pratiques et adhésions, formation, réseau et vie associative, activité sportive, information et communication, relations extérieures, aménagement et protection des itinéraires, production éditoriale et diffusion commerciale, numérique, système d'information, gestion et finances, ressources humaines et moyens généraux.

Frédéric Montoya évoque les échéances à venir. À moyen terme, un plan a été élaboré et sera partagé sur les 80 ans des GR. Il prévoit la parution d'un ouvrage en fin d'année pour célébrer cet anniversaire. Un certain nombre d'événements reste à construire. Un travail est mené pour inscrire la pratique de la randonnée sur un itinéraire balisé au patrimoine immatériel du ministère de la Culture.

Par ailleurs, Frédéric Montoya s'engage à informer tous les quinze jours les membres du Codir de l'avancée d'un certain nombre de travaux, notamment sur l'action du groupe de travail sur les statuts, en vue d'un vote à l'Assemblée générale de 2027.



Un autre enjeu majeur concerne le travail à conduire sur le plan fédéral 2028-2036, qui engagera la Fédération et les futurs élus. Ce plan devra être voté à l'Assemblée générale de 2028, ce qui laisse deux ans pour l'élaborer de manière participative et novatrice. L'atteinte des 500 000 membres, inscrite au plan actuel, constitue un enjeu majeur pour la Fédération. Le travail des membres de toutes les commissions fédérales à ce sujet progresse bien. La méthodologie employée semble satisfaisante.

Enfin, Frédéric Montoya souhaite ardemment, en lien avec les remontées des membres de l'instance, que le Comité directeur ne s'en tienne pas à être une chambre d'enregistrement. Des réunions du Comité directeur informelles seront organisées sur des thématiques spécifiques, telles que GR Aventure, Topopoche, etc. Ces avancées requièrent une expression libre en comité.

Frédéric Brouet souligne que la présentation permet de reconnecter les territoires à l'échelon national, et de valoriser les actions entreprises depuis la nouvelle mandature.

Alexandre Durand fait valoir que les élus eux-mêmes sont parfois éloignés de certaines problématiques traitées au niveau national. Dès lors, il semble utile de faire un point à date, de tous les chantiers en cours.

Séverine Ikkawi acquiesce et suggère d'effectuer ce point lors de chaque comité directeur, et non pas seulement une fois par an.

Frédéric Montoya souscrit à cette proposition, qui va dans le sens de sa volonté de tenir ses collègues informés de l'avancement des dossiers tous les quinze jours.

Jérémy Penninckx précise qu'une communication sera diffusée au sein du réseau le 30 janvier, comprenant la vidéo tournée par Frédéric, dans la perspective des AG et des comités. Il invite chacun à proposer d'éventuels ajouts.

Frédéric Montoya relance le débat sur le plan de communication, qui a suscité des interrogations quant à la méthode employée.

Florence Vougnon se dit sensible au décalage entre ce qui se dit au sein du Comité directeur et la réalité du terrain. Elle évoque ainsi le manque de simplicité pour faire un don sur Esprit Rando, et regrette que le plan de communication, qui lui semble être un catalogue de vœux pieux, ne soit accompagné d'aucune action, aucun budget, aucune stratégie en termes de ciblage des populations. Elle en appelle à une approche plus réaliste et pragmatique, et déplore le manque d'appui en interne.

Frédéric Montoya juge ce propos quelque peu exagéré, mais se félicite qu'il enclenche le débat.

Florence Vougnon rappelle son attachement et sa solidarité à la FFRandonnée, qu'elle ne manque pas de défendre tant au niveau de son comité que dans sa région. Elle convient que



son propos puisse sembler excessif, mais souhaite ainsi rompre avec le discours lénifiant du Comité directeur.

Frédéric Montoya ne doute pas de l'attachement de Florence Vougnon à la Fédération, mais il estime que le qualificatif de « lénifiant », par-delà les éventuelles réserves que chacun peut avoir sur sa présidence, ne reflète en rien son tempérament, lui qui se décrit comme un « révolutionnaire de la réforme ». Il exprime son optimisme quant à l'avenir de la Fédération, qui progressera à force de concertation, et en cheminant sur le sentier de la réforme.

Gilbert La Porte dit sa surprise et sa tristesse à propos de la démission de Claude Didier, l' élu chargé de la communication. Il s'enquiert des raisons de sa démission.

Frédéric Montoya souligne que Claude Didier ne l'a pas informé de sa démission. Il ne souhaite pas évoquer les motifs de cette démission dans le cadre du Comité directeur, notant qu'il y entre à la fois des considérations personnelles et sans doute, de la part de Claude Didier, un regret que la direction fédérale n'ait pas épousé ses vues autant qu'il l'aurait souhaité. Claude Didier a choisi de démissionner, ce choix lui appartient. Évelyne Husson l'a remplacé à son poste, le service communication part sur de nouvelles bases et il importe avant tout de se tourner vers l'avenir.

Frédéric Brouet tient à lever toute ambiguïté à propos de la démission de Claude Didier. Sur le plan personnel, les relations avec lui étaient et restent amicales. En revanche, des désaccords ont surgi, et Claude Didier en a fait état à travers le réseau, alors qu'il semblait que la situation était apaisée.

Frédéric Montoya revient au fil de la discussion et retient de cette séquence qu'il importe avant tout de confronter des idées dans un esprit d'écoute et de respect.

Olivier Mangin souligne qu'une certaine confiance règne entre les élus et les salariés, ce qui lui semble particulièrement important. Il rejoint le propos de Florence Vougnon sur un certain nombre de points. Les missions sont particulièrement nombreuses, au risque de nuire à la qualité de leur exécution. Dans les territoires, les bonnes volontés ne manquent pas, mais il est parfois difficile de mettre en œuvre certaines initiatives par manque de moyens humains. En tant qu'ancien salarié, il estime que les salariés du Siège ne sont pas suffisamment au fait des enjeux aux niveaux départemental et régional, qui divergent parfois de ceux du Siège. Par ailleurs, il note des différences générationnelles, notamment dans l'usage des outils contemporains et aussi dans la perception du fonctionnement de l'entreprise. Enfin, en tant qu'administrateur territorial, il considère que la notion de réseau n'est pas suffisamment mise à profit.

Philippe Vallée relève l'effort collectif qui a conduit à un redressement sur le plan des finances. Le budget devrait être tenu en 2025, et le résultat devrait être proche de la projection.

Frédéric Montoya rappelle qu'un même reproche relatif à un nombre de missions trop élevé avait été formulé sous l'ancienne mandature. Peut-être un effort de hiérarchisation des



priorités est-il nécessaire. La Direction fédérale s'emploie à mener à bien son programme, mais certains faits d'actualité imposent parfois des révisions. À cet égard, le travail en cercles concentriques vise à associer tous les acteurs à la prise de décision. Le rôle des salariés dirigeants est de fixer un cadre, et d'écouter les remarques des uns et des autres. Faire de la Fédération un forum où toutes les idées sont exprimées sans structure conduirait à la confusion.

Patricia Alliot-Guichard souligne à son tour la méconnaissance par certains comités du rôle de la Fédération. Réciproquement, le Siège semble parfois déconnecté du terrain. Dans sa région, par exemple, l'explication de la nouvelle politique tarifaire n'est pas descendue jusqu'au niveau des clubs, faute de coordination entre comités régionaux et départementaux.

Richard Carlon invite à considérer également toutes les actions que mène la Fédération. Concernant la communication, levier majeur de recrutement de licenciés, une distorsion apparaît entre les moyens et les besoins. Il convient par ailleurs de distinguer les actions de communication et les outils tels que les statistiques par exemple, qui sont gérés par un autre service.

Gilles Jacquet confirme la réalité du problème de communication autour de la politique tarifaire évoqué par Patricia Alliot-Guichard. C'est seulement parce qu'il est membre du Comité directeur qu'il a pu transmettre aux clubs de sa région la documentation relative aux tarifs. En Auvergne-Rhône-Alpes non plus il n'y a pas eu de concertation entre la région et les départements.

Cécile Legrand relève que les comités départementaux sursollicitent les services du Siège pour intervenir dans les assemblées générales, ce qui témoigne d'une défaillance dans la diffusion des informations. C'est pourquoi il importe de renforcer la culture du réseau afin que les comités régionaux relaient les décisions prises par le Comité directeur. Certes, des éléments de langage ont été fournis, mais il importe de mieux outiller les présidents de comités afin qu'ils disposent d'un argumentaire solide, notamment pour porter les sujets liés à la politique tarifaire auprès des clubs.

Thierry Lesselier revient sur les commentaires de Florence Vougnon, qu'il juge excessifs et peu constructifs. Certes la présence de la FFRandonnée sur les réseaux sociaux est perfectible, mais elle n'est pas nulle. Certes le site de la Fédération n'est pas parfait, mais il est tout de même très fréquenté. Certes plusieurs clics sont nécessaires pour faire un don, mais trois clics, et non quinze. Ces remarques désobligeantes vis-à-vis du travail des équipes risquent de bloquer le dialogue.

Florence Vougnon comprend la réaction de Thierry Lesselier. Sans doute son propos était-il excessif, mais il n'était pas déconnecté de la réalité. Elle en veut pour preuve la réelle difficulté à faire un don sur Esprit Rando ou l'état de péremption des documents disponibles sur le site. Ce manque de ressources et ces problèmes pratiques auxquels il n'est pas apporté d'amélioration, participent aux difficultés de la Fédération à fonctionner en réseau et à recruter des adhérents.



La politique tarifaire a fait l'objet d'un extraordinaire effort de communication au niveau national. Que les informations relatives à cette politique tarifaire n'aient pas été suffisamment relayées sur le terrain interroge quant à la déconnexion entre les enjeux nationaux et locaux. La communication institutionnelle est inefficace : ce constat est partagé, et il appartient aux salariés d'apporter des solutions et d'alimenter la réflexion stratégique.

Frédéric Montoya souligne la difficulté à doser l'information à transmettre aux clubs, voire aux comités, qui parfois déplorent un excès d'information. Les efforts du Siège en termes de communication ne doivent pas être passés sous silence, et il convient également de rappeler la responsabilité des comités en matière de relais d'information auprès des clubs. Aussi, les remarques de Florence Vougnon paraissent excessives. Elles ont cependant pour vertu d'alimenter le débat. Il importe que chacun puisse s'exprimer, et c'est sur la base de constats objectifs que la fédération progressera.

Florence Vougnon cite l'exemple d'un partenariat avec le Crédit Mutuel, qui n'a fait l'objet d'aucun accompagnement et d'aucune communication de la part du Siège.

Alexandre Durand précise qu'une communication a été faite dans le cadre du Comité directeur et auprès des comités. Il admet toutefois que l'information n'a pas été correctement relayée dans tous les territoires, notant que la situation décrite par Florence Vougnon ne reflète pas celle de l'ensemble du territoire.

La séance est suspendue de 10 heures 58 à 11 heures 15.

3. Écoute et dialogue

Patricia Alliot-Guichard rappelle que des propositions sur la restructuration et le fonctionnement de la Commission Écoute et dialogue ont été présentées et validées la semaine précédente. Les propositions de trois inter-régions – Grand Nord, Grand Sud-Ouest et Grand Sud-Est – ont été reçues à temps pour être présentées ce jour.

Olivier Mangin indique que l'équipe territoriale du Grand Nord a choisi de se questionner sur la notion de réseau, et sur le sentiment d'appartenance à la Fédération. Ce choix s'explique par le constat d'incompréhensions mutuelles entre les comités régionaux et les comités départementaux. Les intérêts des uns et des autres sont parfois vus comme opposés et non concordants, ce qui nuit au travail commun et installe une atmosphère de défiance. Il importe par conséquent d'entreprendre un travail à moyen et long terme sur la constitution et le renforcement du réseau, dans un contexte où les présidents de comités régionaux et départementaux, bénévoles, sont susceptibles de changer au gré des élections.

L'enjeu n'est pas d'aplanir les différends, mais de s'accorder sur certains prérequis, sur des dénominateurs communs, c'est-à-dire avoir conscience qu'appartenir à ce réseau suppose de respecter les statuts et le lien entre la Fédération et les comités. À cet égard, un travail de formation initiale des présidents de comité, la constitution d'un Conseil des comités départementaux ou la rédaction d'une charte d'engagement, sont autant de pistes à explorer.



Il importe également de lever les blocages et d'éviter certains comportements qui s'apparentent à un dénigrement de la Fédération.

Le second sujet choisi par l'équipe du Grand-Nord est celui de l'inter-région. Il convient en effet de s'interroger sur la mise en place des inter-régions par les comités régionaux et sur leur efficacité. Une réflexion serait à mener sur la constitution de binômes de proximité entre des comités départementaux de différentes régions, aux intérêts proches, afin de mener des actions communes.

Frédéric Montoya note que la constitution d'un Conseil des comités départementaux requiert de fixer un cadre précis. Il estime que son rôle pourrait consister à éclairer les décisions du Siège.

Concernant l'échelle inter-régionale, un réexamen du découpage géographique pourrait être pertinent, notamment au regard des bassins de population et de la diversité des départements, certains urbains d'autres ruraux. Une réflexion sur la place des inter-régions sera de toute manière conduite dans le cadre du plan fédéral 2028-2036.

Claudine Allu souscrit à l'idée d'organiser des réunions entre départements de différentes régions.

Gilles Jacquet souligne que dans son département, l'Allier, les contacts sont plus réguliers avec les départements voisins qu'avec les départements de sa propre région.

Annette Gogneau estime que le sentiment d'appartenance à un réseau ne se décrète pas, mais se construit au fil d'actions concrètes. Quant à l'échelon inter-régional, les disparités entre les régions qui le compose sont trop grandes pour qu'il soit efficace. Définir des inter-régions selon des problématiques et des intérêts proches, pourrait s'avérer plus pertinent qu'un simple découpage calqué sur le découpage administratif.

Christophe Billard, au nom de l'inter-région Grand Sud Ouest, indique que les 80 ans des GR suscitent une forte attente. Cet événement fournit l'occasion d'attirer de nouveaux licenciés, de gagner en visibilité, de remobiliser les réseaux locaux et les partenaires, et de reprendre attache avec certains interlocuteurs, notamment des partenaires publics historiques, pour évoquer l'avenir alors que le temps des subventions semble révolu.

En dépit des démarches entreprises par le Siège, les comités restent en demande d'informations sur les ressources humaines, matérielles et financières mobilisables en perspective des 80 ans des GR. Il importe d'anticiper ces demandes et de s'efforcer dès à présent de fixer un cadrage précis pour cet événement, notamment en examinant le calendrier et en mobilisant les partenaires publics et privés.

Frédéric Montoya dit avoir souhaité, en tant que président, affermir le rôle des comités régionaux, remis en question sous la précédente mandature, notamment en insistant sur leur



fonction de courroie de transmission vis-à-vis des comités départementaux. Il leur appartient, par conséquent, de s'approprier ce rôle de coordinateur.

Séverine Ikkawi rappelle qu'un groupe de travail a été constitué en septembre 2025 pour élaborer le projet des 80 ans des GR. Les deux représentants de la Commission Écoute et dialogue y siègent. Les comités régionaux ont été associés à travers le webinaire du 15 janvier, de même que l'équipe des conseillers territoriaux par l'intermédiaire d'Émilie Mercier. Le projet sera soumis à la validation du Comité directeur en mars, et ensuite une campagne de communication, descendant jusqu'aux clubs, sera lancée. Le souci d'impliquer les élus territoriaux et les membres du réseau a été permanent.

Jérémie Penninckx invite à relativiser les défaillances relevées dans cette discussion et à s'appuyer sur les attentes soulevées par les 80 ans des GR pour accélérer dès à présent la communication à l'ensemble du réseau.

Séverine Ikkawi estime impossible de communiquer largement sans la validation du Comité directeur. Au regard des premiers chiffreages, il est en outre indispensable de retravailler le plan de communication.

Évelyne Husson suggère d'évoquer l'anniversaire dans les AG, afin de les inviter à contribuer à la réflexion.

Frédéric Montoya souscrit à cette suggestion. Certains éléments du webinaire du 15 janvier pourraient leur être transférés.

Séverine Ikkawi fait observer que ce travail devrait être effectué par les comités régionaux.

Michel Simon déplore cette incrimination des comités régionaux, et rappelle que la réunion avec eux date de moins de quinze jours.

Frédéric Montoya estime que les membres des comités régionaux sont les plus à même de porter des éléments de communication vers les comités départementaux, mais souhaite que le calendrier initial soit respecté.

Éric Tétu alerte sur l'importance de fixer rapidement les dates de mai 2027.

Katia Cizo invite à ne pas se précipiter ni perdre de vue que le sujet des adhésions reste prioritaire dans les AG.

Frédéric Montoya résume le cheminement de l'information relative au 80 ans des GR. D'abord les administrateurs fédéraux évoquent le sujet en AG, puis le Comité directeur valide le plan en mars, avec les éléments financiers, et ensuite le plan de communication est déployé.

Christophe Billard précise que la réunion inter-régionale entre la Nouvelle-Aquitaine et Occitanie se tiendra les 10 et 11 octobre 2026. Elle aura lieu pour la première fois en distanciel.



Brigitte Scotton, pour l'inter-région Sud-Est, fait état de questionnements autour de la carte de progression, à laquelle elle n'est pas opposée. Elle rappelle la procédure antérieure et fait observer que, désormais, l'adhérent est susceptible d'atteindre le niveau du CARP ou du BF sans détenir une formation validée. Elle craint une formation à deux vitesses, avec d'un côté une formation dispensée en club, sans reconnaissance officielle, et de l'autre une formation supervisée par les comités, validée et diplômante. En outre, cette évolution représente une perte financière pour les comités.

Frédéric Montoya partage ces interrogations, et propose d'ajouter ce point à l'ordre du jour d'un prochain Comité directeur.

Richard Carlon précise que le dispositif du BF n'évolue pas. Les changements sont en revanche nombreux pour le CARP. Sur le plan de la certification, la validation du CARP sera bien supervisée, avec une co-évaluation par la CRF sur les premiers niveaux d'encadrement. Cette réforme s'inscrit dans un double projet : d'une part reconnaître l'expertise des clubs, où un animateur sur deux encadre sur la base d'une formation interne, et non fédérale ; d'autre part lever les freins à la formation.

Il comprend les interrogations soulevées par cette évolution. Il rappelle toutefois que seuls entreront dans le dispositif les clubs à même de respecter un cahier des charges « des clubs formateurs » qui reste à rédiger.

Brigitte Scotton redoute que la validation d'un CARP en club donne lieu à des largesses, du fait de la proximité entre les personnes.

Richard Carlon répète qu'un évaluateur externe devra confirmer les certifications délivrées par les clubs, et que l'élaboration du dispositif n'est pas achevée. En parallèle d'un test de la carte de progression sur le plan pédagogique, il reste à finaliser le cadrage administratif, réglementaire et financier de la démarche.

Philippe Vallée demande qui prendra en charge les frais de déplacement des vérificateurs, sachant que mettre un vérificateur en face de chaque candidat risque de faire exploser les coûts.

Richard Carlon répond que l'actuel dispositif d'évaluation, très lourd, aboutit à un taux d'échec de 0,6 %, ce qui interroge sur la pertinence même de l'évaluation. Un dispositif d'évaluation sérieux représente un coût, à l'évidence, mais sans lui, le risque de dérive évoqué par Brigitte Scotton est inévitable. Reste à savoir sur qui, des clubs ou de la Fédération, faire porter la charge des frais de déplacement. Ce débat doit être tranché.

4. Partenariats, mécénat, développement des ressources

Frédéric Montoya, en introduction, évoque une enquête de l'Union Sport & Cycle datant de 2025, qui évalue le nombre de randonneurs réguliers à 7,5 millions. L'enjeu consiste



à s'adresser à ce vaste public qui emprunte les itinéraires, sans savoir que ces 226 000 kilomètres de sentiers sont entretenus par la Fédération.

Mission 500 000 membres : plan d'action 2026

Olivier Mangin précise que cette mission vient d'être lancée, et que les administrateurs sont invités à s'inscrire dans les groupes de travail. La Mission 500 000 membres suppose de s'interroger sur la pratique de la randonnée, sur la nature et la fonction des clubs et du réseau, et sur le schéma économique général.

Cécile Legrand indique que l'objectif principal de la Mission 500 000 membres – toucher un public plus large que le public associatif – suppose de différencier le public des captifs du public des non captifs. Le public captif connaît l'existence de la FFRandonnée, ses services, ses produits, sait que les GR sont entretenus par la Fédération : les concernant, l'objectif est de faire émerger et cultiver un sentiment d'appartenance. Le public des non captifs ne connaît pas l'existence de la FFRandonnée et pense que les itinéraires sont balisés par les collectivités.

Lors d'un atelier en marge de l'assemblée générale, il a été convenu d'utiliser le terme de membres pour désigner, dans le public captif, les profils présents dans le système de gestion de la vie fédérale, qui vont au-delà des 250 000 : ils sont, en quelque sorte, membres sans le savoir, parce qu'ils ont effectué un don ou acheté un produit ou un service, sans adhérer à la FFRandonnée. Il importe de transformer ces gestes en adhésion.

Thierry Lesselier précise, en référence au document partagé en séance, que l'effectif global désigne les 9 667 baliseurs et les 236 728 licenciés de la Fédération. L'effectif unique comprend les 229 000 licenciés qui ne sont pas baliseurs. La catégorie « utilisateurs de MaRando » désigne les 161 000 inscrits à MaRando qui ne sont ni baliseurs, ni licenciés, ni rando-passeurs. En somme, 419 000 personnes présentent un profil unique, et 60 000 personnes un double, voire triple, voire quadruple profil. Ces chiffres datent du 31 août 2025.

Cécile Legrand présente le dossier d'affiliation mis à disposition des comités départementaux et destiné à faire adhérer les clubs à la Fédération. Il sera proposé au comité directeur de valider le passage de 1 à 2 ans d'affiliation gratuite. Les financements PSD constituent également un puissant élément d'attrait pour faciliter l'adhésion. Le travail mené sur le SGVF V2 a pour objectif d'alléger la charge administrative : le nouveau parcours d'affiliation comportera en effet une entrée numérisée. Parmi les autres actions visant les clubs, une campagne de mailing sera lancée auprès des associations proposant des activités de marché ou de randonnée.

La nouvelle campagne de communication représente un effort important destiné à augmenter le nombre et la part de licenciés dans les clubs. Concernant le Pass Découverte, il est désormais possible de réaliser des imports de fichiers, ce qui allège la charge administrative des clubs et des comités.

Frédéric Montoya demande des précisions sur le dossier PSD.



Cécile Legrand explique qu'il existe plusieurs dossiers possibles pour le PSD. Les deux principaux sont le dossier de création de club, susceptible de déclencher un financement du comité légèrement inférieur à 1 500 euros et le dossier de diversification, consacré au développement des clubs.

Florence Vougnon attire l'attention sur le fait que le Pass Découverte ne constitue pas une ressource pour les comités régionaux et départementaux, ce qui incite certains d'entre eux à ne pas le promouvoir.

Cécile Legrand souligne la difficulté à mesurer le retour sur investissement d'un push marketing ou d'une campagne d'adhésion, dans la mesure où il n'est pas possible d'identifier ce qui a motivé l'acte d'adhésion. Concernant le Pass Découverte, un groupe de travail planche actuellement sur sa tarification. Un questionnaire sera transmis aux clubs et aux comités qui le proposent afin d'en comprendre l'utilisation. Les résultats de cette enquête seront présentés au Comité directeur.

Cécile Legrand revient à la Mission 500 000 membres et détaille les actions destinées à capter le public des extra-associatifs et les pratiquants hors club. À cet égard, le volet événementiel jouera un rôle prépondérant, de même que les programmes sur la diversification des pratiques, le développement des relations avec les fédérations partenaires, ainsi que le volet numérique, avec notamment un projet de QR code. Attirer de nouveaux membres suppose enfin un effort sur la dimension B2B, en ciblant les collectivités, les hébergeurs ou encore les offices du tourisme.

Les trois premiers projets ayant émergé en 2025 sont les suivants :

- Campagne massive de dons.
- Parrainage des tronçons GR
- Création de la carte des Amis de la Randonnée.

Séverine Ikkawi précise que la campagne massive de dons, qui a déjà été validée, sera abordée en détail lors de la discussion sur le plan de communication.

Thierry Lesselier indique que le parrainage des tronçons de GR s'inscrit dans le cadre de la célébration des 80 ans des GR. Cette démarche, qui consiste à faire parrainer un tronçon par une personne ayant un lien particulier avec un GR, et à qui il est demandé de soutenir l'activité des bénévoles et de la fédération via une cotisation, s'adresse à un public engagé de bénévoles ou d'anciens bénévoles, mais aussi à des entreprises locales dans le cadre de leur politique RSE, ainsi qu'à des mécènes. Les offices de tourisme et les collectivités sont également visés, mais avec mesure, puisqu'elles sont déjà très sollicitées.

Une réflexion doit être menée sur la signalétique pour rendre visible le parrainage et sa dimension affective sur le terrain, tout en se prémunissant contre toute forme de surbalisage. Cette valorisation pourrait également prendre la forme d'un écusson virtuel à apposer sur les réseaux sociaux des parrains.



Cécile Legrand ajoute qu'une réflexion est menée sur la manière d'inciter des randonneurs étrangers à devenir parrains.

Frédéric Montoya exprime son optimisme par rapport à ce projet, qui apporte une plus-value par comparaison avec un simple don.

Laure Koupaliantz souligne l'importance d'expliquer cette démarche localement, avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les GR, notamment là où les GR ne sont pas entretenus par les comités départementaux, de manière à éviter d'éventuelles tensions.

Thierry Lesselier en convient : il importe en effet de ne pas laisser entendre qu'un parrainage est une appropriation. Le parrainage permet aussi d'attirer l'attention sur la préservation des itinéraires. Il insiste par ailleurs sur l'importance du calendrier : la démarche doit être initiée dès à présent, dans la perspective des 80 ans des GR.

Cécile Legrand aborde la création de la carte des Amis de la randonnée. Cette initiative dépasse la simple carte et vise à constituer une communauté. Elle s'adresse à des pratiquants affiliés, des donateurs, des bénévoles, des partenaires, et vise à renforcer le sentiment d'appartenance de pratiquants qui pourraient ne pas souhaiter effectuer un don ou un parrainage, mais voir reconnaître son statut de sympathisant. Ce dossier est moins avancé que les autres, et l'objectif consiste à monter un groupe de travail spécifique, en lien avec le réseau.

Frédéric Montoya insiste sur le rôle que les clubs et les comités devront jouer pour cibler des personnes hors structure.

Annette Gogneau met l'accent sur l'intérêt de la carte des Amis de la randonnée, qui entre en synergie très forte avec d'autres politiques de la Fédération, notamment la politique envers les jeunes et le développement durable.

Thierry Lesselier évoque le déficit de notoriété de la FFRandomnée et rapporte les résultats d'une enquête menée en mai 2025. La notoriété spontanée de la FFRandomnée est forte : à la question « quand on vous parle de sport de nature, quelle est la Fédération qui vous vient spontanément à l'esprit ? », 16 % des personnes interrogées ont répondu la FFRandomnée, un score supérieur à celui des fédérations d'athlétisme, d'escalade ou de cyclisme. En revanche, lorsque l'on présente une liste de fédérations aux personnes, seules 43 % disent connaître l'existence de la Fédération. Ces résultats sont plus faibles chez les jeunes, et la différence entre pratiquants et les non-pratiquants est très prononcée : les pratiquants connaissent la FFRandomnée à 53 %, et ce chiffre monte à 61 % lorsqu'ils pratiquent le loisir ou l'itinérance.

Séverine Ikkawi fait observer que ces chiffres sont en progression par rapport aux données de décembre 2021.



Thierry Lesselier poursuit sa présentation des résultats de l'enquête. L'entourage reste la première le premier vecteur de connaissance de la FFRandonnée, pour 48 % des personnes interrogées. Les réseaux sociaux sont passés de 17 % à 23%, les articles de presse et les campagnes publicitaires étant sensiblement moins cités. Enfin, les Topoguides sont connus par 43 % des français et 75 % des randonneurs.

La séance est suspendue à 13 heures 08 et reprend à 14 heures 34.

5. Secrétariat général

a. Validation de la composition de la commission de contrôle des opérations de vote

Claudine Allu rappelle que cette commission est composée de quatre membres désignés pour quatre ans par le Comité directeur, et qui ne peuvent être candidats aux élections des instances dirigeantes de la Fédération ou de ses organes déconcentrés. Elle est compétente pour se prononcer sur la recevabilité des candidatures, avoir accès à tout moment aux bureaux de vote, se faire présenter tout document nécessaire à l'exercice de ses missions et procéder à tous contrôles et vérifications utiles.

Les candidats sont : Denis Cheminade, Ezat Fazlibegovic, Claude Ghiati et Alicia Rabache.

La composition de la commission de contrôle des opérations de vote est approuvée à l'unanimité des votants.

b. Point congrès Brest 2026

Katia Cizo rappelle que le programme du congrès a été diffusé à l'ensemble du réseau. À ce jour, huit exposants ont confirmé leur présence dans l'espace dédié. La liste des invités est en cours d'élaboration.

Séverine Ikkawi rappelle que le comité de pilotage a décidé que les invités figurant dans le fichier institutionnel devront s'acquitter d'un prix d'entrée au congrès. Une concertation avec les comités bretons a permis de dresser une liste d'invités - notamment pour l'ouverture du congrès - ainsi que les personnes et les structures à qui sera proposé un stand.

Il était prévu que la présidente du Parc naturel régional d'Armorique soit présente au lancement de l'exposition sur le développement durable, mais il se trouve qu'elle est maire d'une commune. Par conséquent, elle sera probablement représentée car le congrès interviendra le week-end suivant les élections municipales. Il sera par ailleurs proposé à Olivier Bessy, professeur émérite en sociologie du sport à l'Université de Pau, d'être le grand témoin du congrès. Enfin, les conditions ne sont pas réunies pour la signature d'une convention entre la FFRandonnée et la Fédération française handisport. Néanmoins, la présence d'un représentant de cette fédération est espérée.



Frédéric Montoya se réjouit de la présence d'Olivier Bessy, mais fait observer que ses positions sur le trail sont clivantes.

Séverine Ikkawi précise qu'Olivier Bessy estime que la démocratisation de la pratique du trail perturbe les milieux naturels traversés.

Katia Cizo rappelle le déroulé du congrès tel qu'il est présenté dans le document fourni aux administrateurs.

6. Communication

a. Création de la commission communication/composition

Évelyne Husson précise que la création de cette commission va de pair avec la poursuite des ateliers, dont les membres viendront lui rapporter l'état de leurs travaux. La Commission communication contribuera au futur plan fédéral et formulera ses propositions sur l'évolution du logo.

Katia Cizo estime nécessaire de définir des objectifs précis pour les ateliers, où la réflexion s'essouffle.

Frédéric Montoya doute de l'intérêt de poursuivre ces ateliers alors qu'une commission est créée.

Évelyne Husson ne souhaite pas mettre brutalement fin aux ateliers. Les ateliers Histoire et Base-Docs assurent des travaux au long cours, qu'il convient de poursuivre. Quant aux autres, la synthèse présentée en commission permettra de juger de l'intérêt de les maintenir.

Frédéric Montoya souhaite qu'un membre extérieur au Comité directeur intègre la Commission communication.

Évelyne Husson propose d'ajuster la proposition de composition, en clarifiant notamment la place des membres de droit et les autres membres qui y seront associés.

Le vote sur la composition de la Commission communication est reporté.

b. Le plan de communication 2026 - suite

Évelyne Husson rappelle qu'elle a pris la présidence de cette Commission, et indique qu'une première journée de travail s'est tenue le 21 janvier. Elle présente ensuite les axes de travail sur le volet communication et partenariats. Pour former une image plus dynamique de la Fédération, il est indispensable de viser en priorité la cible des 18-40 ans. La Fédération dispose d'un capital formidable, construit depuis 1947 selon trois principes : démocratiser la pratique de la randonnée, ouvrir les chemins dans le respect de la nature, et former les randonneurs. Mais la jeune génération ne perçoit pas combien ce trésor est précieux. C'est



pourquoi il faut la sensibiliser, en s'appuyant sur les réseaux sociaux et la communication dans les médias.

Concevoir un plan de communication suppose d'établir un plan d'action et un rétroplanning, et d'initier la démarche très en amont. À cet égard, consulter de nouvelles agences de communication spécialisées dans le référencement sur internet et l'exploitation des données pourrait s'avérer pertinent, au moins pour challenger celles avec lesquelles travaille déjà la Fédération.

Séverine Ikkawi rappelle que lors du précédent Comité directeur, la discussion avait porté sur la construction de la plateforme de marque. Les membres du Comité directeur ont reçu, depuis, des éléments complémentaires sur ce sujet, qui tiennent compte des apports de cette discussion.

Le travail de communication en 2026 est structuré par cinq enjeux clés : la campagne de dons, la campagne d'adhésion, la préparation des 80 ans des GR, le changement de prestataire et de modèle de *Passion Rando*, et l'application MaRando.

Sans devoir renoncer aux moyens traditionnels de communication, un approfondissement de l'usage des outils digitaux est nécessaire pour atteindre de nouveaux publics : les réseaux sociaux, les nouveaux médias, les influenceurs, l'intelligence artificielle, les techniques de référencement, la location de fichiers. Il convient également d'harmoniser la communication entre le niveau national et les comités.

La campagne de dons, prévue en trois temps (printemps, fin d'été et fin d'année) se fixe comme objectif de récolter 300 000 euros. Elle s'appuiera sur un budget dédié de 50 000 euros et l'accompagnement par un conseil externe, et sera liée à la diffusion au printemps de la Charte du randonneur.

Concernant les 80 ans des GR, un projet chiffré sera soumis à la validation du Comité directeur en mars, afin de communiquer autour de l'événement et d'accélérer la recherche de partenaires financiers, en parallèle avec l'élaboration de la candidature au patrimoine culturel et immatériel de la France et la sortie du livre *Les Merveilles des GR* en octobre.

Évelyne Husson insiste sur l'importance d'être en ordre de marche dès septembre pour les 80 ans des GR, et de finaliser la candidature au patrimoine culturel et immatériel de la France en fin d'année, afin qu'elle soit examinée lors de la session printanière du jury. C'est pourquoi elle souhaite présenter en mars un rétroplanning des actions de communication.

Séverine Ikkawi souligne l'importance du dossier *Passion Rando* en 2026. Une première réunion de travail avec Latitude Magazine est prévue le 10 février, notamment pour évaluer la possibilité de faire paraître le nouveau *Passion Rando* en septembre.

Évelyne Husson aborde MaRando, qui doit devenir un outil pour randonner, mais aussi un média et un levier de recrutement. L'enjeu, ici, dépasse la seule communication. Elle conclut



en évoquant les autres actions de communication autour des événements et des rencontres sportives, de la valorisation des pratiques, et de la promotion des Topoguides, soulignant la richesse du programme pour 2026, qui réclame un pilotage serré et une forte mobilisation, compte tenu des moyens limités en interne.

La séance est suspendue à 16 heures 35 et reprend à 16 heures 50.

7. Questions diverses

Jacqueline Winnepenninckx-Kieser fait état de l'arrêt des subventions du Conseil départemental de Haute-Garonne en 2026, au prétexte d'une mauvaise qualification de la demande. Le Conseil départemental propose une coordination technique, mais aucun financement. Dès lors, l'alternative est la suivante : ou bien poursuivre l'entretien des GR, malgré la baisse des finances, ou bien cesser de labelliser les portions de GR de Haute-Garonne, ce qui est compliqué concernant les GR qui traversent le département.

Frédéric Montoya note que cette situation a suscité un débat au sein de la CNSI. Il estime impossible de créer une discontinuité sur un GR, mais légitime de manifester un mécontentement. Face au désengagement des collectivités locales, les comités pourraient se poser en prestataire pour l'entretien des GR.

Annette Gogneau fait observer que cette situation n'est pas isolée, et hiérarchiser les projets constitue une réponse, en priorisant les GR, qui sont d'intérêt national.

Jacqueline Winnepenninckx-Kieser indique avoir déjà fait cette priorisation les années précédentes, lorsque les subventions ont été revues à la baisse.

Frédéric Montoya estime que les comités doivent faire valoir qu'un prestataire autre que les comités serait bien plus onéreux pour les collectivités.

Christophe Billard considère qu'il faut placer les conseils départementaux face à leurs responsabilités, et montrer les conséquences de leur désengagement.

Séverine Ikkawi suggère d'alerter la presse sur les dangers encourus par les GR de Haute-Garonne du fait d'un désengagement des collectivités locales.

Évelyne Husson relaie une autre suggestion : avertir, avant la presse, les communautés de communes traversées par les GR.

Cécile Legrand fait état de deux courriers envoyés par la Fédération. Le premier notifie l'arrêt de la délivrance directe aux clubs de l'immatriculation tourisme. Les clubs ont jusqu'à prochaine rentrée sportive pour se rapprocher de leur comité pour s'assurer que le séjour de la structure sera validé par des responsables tourisme externes. Les clubs devront désormais



s'acquitter d'une redevance auprès du Siège et du comité, ce qui entraîne un surcoût, mais permet une harmonisation au sein du territoire et un meilleur encadrement juridique.

Le second courrier informe les comités sur la différence entre le code du sport et le code du tourisme. Un webinaire sera organisé le 10 février sur ce sujet.

Florence Vognon fait observer que les dossiers d'immatriculation tourisme sont particulièrement complexes.

Cécile Legrand en convient. Un allègement de la procédure est prévu, mais il n'interviendra qu'après le déploiement du nouveau système de gestion. En outre, des webinaires pourraient être proposés aux responsables tourisme afin de les familiariser avec la démarche.

8. Clôture

Frédéric Montoya salue la qualité des échanges et remercie les participants.

La séance est levée le 29 janvier décembre 2026 à 17 heures 08.

Frédéric Montoya
Le Président

Claudine Allu
La Secrétaire générale



*NB : Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA [www.codexa.fr]
puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité de la Secrétaire.*
